

Privilège—M. Flis

M. Kempling: Il craint que ça ne commence à chauffer.

M. Nielsen: Peut-être le ministre des Finances . . .

Mme le Président: A l'ordre. Si le député veut faire un rappel au Règlement, il doit le faire sur-le-champ, qu'importe où est le ministre.

M. Nielsen: Le ministre des Finances m'a de toute évidence entendu invoquer le Règlement et l'appeler à trois ou quatre reprises. Mais il a préféré partir. Mon rappel au Règlement portait sur l'échange que le leader du gouvernement et moi-même avons eu hier au sujet du fait que les députés aimeraient pouvoir planifier, pour la semaine prochaine, leurs obligations à l'égard de leurs commettants. Je sais que le leader du gouvernement ne peut me préciser la date de présentation du budget, alors je devrai lui redemander la semaine prochaine. Le ministre des Travaux publics a laissé entendre que le gouvernement tiendrait peut-être compte de nos obligations, en annonçant que le budget serait présenté le 9 novembre. J'espère que c'est vrai.

[Français]

M. Pinard: Madame le Président, le ministre des Finances (M. MacEachen) a dû s'absenter parce qu'il avait des raisons très valables de le faire. Il sait que je dois lui parler au cours des prochains jours de la requête qui m'a été faite tout récemment par les députés de l'opposition. Alors j'ai bien l'impression qu'au cours d'une prochaine réunion des leaders parlementaires, qui est l'endroit tout désigné pour décider et discuter de ce genre de question, je serai en mesure de faire rapport à l'honorable député.

* * *

*[Traduction]***QUESTION DE PRIVILÈGE**

M. FLIS—LA MOTION PRÉSENTÉE PAR M. BOSLEY EN VERTU DE L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Jesse P. Flis (Parkdale-High Park): Madame le Président, ma question de privilège découle d'une motion présentée en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement par le député de Don Valley-Ouest (M. Bosley). Il a bel et bien essayé d'induire la Chambre en erreur en prétendant avoir obtenu l'accord des trois partis pour sa motion. Quand je lui ai donné mon accord, c'était à titre de député de Parkdale-High Park parce que ma circonscription compte un grand nombre d'électeurs d'origine hongroise. Je lui ai bien fait comprendre qu'il n'avait pas l'accord de tous . . .

Mme le Président: A l'ordre. Cette explication est inutile. La motion a été proposée à la Chambre et puisqu'elle n'a pas obtenu le consentement unanime, nous devons considérer que son cas est réglé.

M. John Bosley (Don Valley-Ouest): Madame le Président, j'ai dit «des députés de tous les partis». Je n'ai pas dit «de tous les partis».

AFFAIRES COURANTES*[Traduction]***LE CONSEIL CONSULTATIF DE LA SITUATION DE LA FEMME**

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL

L'hon. Judy Erola (ministre d'État (Mines)): Madame le Président, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, le rapport annuel du Conseil consultatif canadien de la situation de la femme.

* * *

PÉTITIONS

M. NYSTROM—VIA RAIL—LA RÉDUCTION DU SERVICE-VOYAGEURS

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Madame le Président, je demande à déposer sur le bureau une pétition signée par 2,375 habitants de ma circonscription, surtout des villes de Melville et d'Ituna, au sujet de l'abandon du service de VIA Rail sur la ligne principale du CN qui traverse notre circonscription. Les signataires demandent que la ligne de chemin de fer et le service-voageurs soient maintenus et améliorés parce qu'ils sont utiles aux habitants de la circonscription.

Mme le Président: Motions. La motion du député de Wellington-Dufferin-Simcoe: reportée. La motion du député d'Eto-bicoke-Lakeshore: reportée. La motion du député de Vancouver Quadra: reportée. La motion du député de Wellington-Dufferin-Simcoe: reportée.

Le député du Yukon invoque-t-il le Règlement?

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

M. NIELSEN—LA PROCÉDURE CONCERNANT L'APPEL DES MOTIONS

L'hon. Erik Nielsen (Yukon): Madame le Président, j'invoque le Règlement. J'ai remarqué que ces derniers jours, la présidence n'a appelé que trois députés qui ont fait inscrire des motions au *Feuilleton*, même si deux d'entre eux en ont plusieurs inscrites à leur nom, par exemple, le député de Vancouver Quadra (M. Clarke). Le député de Wellington-Dufferin-Simcoe (M. Beatty) est dans le même cas.

● (1210)

Je ne voudrais pas que nous prenions l'habitude de regrouper toutes ces motions. Je n'entends nullement critiquer la présidence. Je sais que la présidence tente de gagner du temps en tâchant de regrouper toutes les motions sous un seul nom, mais je crois que, selon l'usage, chacune des motions devrait être appelée. Si c'était le cas, on pourrait suivre ce que fait la présidence. Mais dans le cas, par exemple, des quatre dernières motions inscrites au nom du député de Vancouver Quadra, qui n'est pas à la Chambre aujourd'hui, il pourrait souhaiter prendre la parole sur l'une d'elles, mais sans savoir laquelle. Je demande à la présidence de nommer au moins dans l'ordre le député au nom de qui la motion est inscrite au fur et à mesure qu'elle parcourt la liste. Je ne dis pas qu'il soit nécessaire de lire la motion en entier, mais seulement de citer le nom du député afin que moi-même et d'autres députés puissions suivre sur la liste les motions énumérées.